



Conseil Municipal du mardi 16 juillet 2024

A 18h30 à la mairie

ORDRE DU JOUR

✓ Affaires Générales

- Projet de fusion d'un syndicat ayant la compétence eau et assainissement : Transfert du service eau potable de la commune de Saint-Macaire
- Convention de mise à disposition de la maison Messidan à l'association « Maison Messidan »
- Convention de mise à disposition d'un terrain pour du pâturage de chevaux

✓ Finances et marchés publics

- Adhésion SDEEG : choix de l'électricité
- Tarification du transport à la fourrière des animaux errants et de l'infraction relative aux déjections canines
- Redevance d'occupation du domaine public par les réseaux et installations de télécommunication
- Redevance d'occupation des réseaux publics de distribution d'électricité
- Demande de subvention DRAC : Maîtrise d'œuvre travaux de restauration et de consolidation de la Maison Forte de Tardes

✓ Ressources Humaines

- Création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité

✓ Urbanisme – Affaires Immobilières

- Voie verte : projet « liaison douce EV3 » et cessions de terrains

✓ Intercommunalité

- Rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)
- SDEEG : Rapport d'activité éclairage public 2023

Décisions du Maire prises par délégation du Conseil Municipal

MAIRIE
8, ALLEES DES TILLEULS
33490 SAINT-MACAIRE
TELEPHONE : 05.56.63.03.64
TELECOPIE : 05.56.63.08.88
EMAIL : contact@saintmacaire.fr
SITE INTERNET : www.saintmacaire.fr

Le Maire

Cédric GERBEAU